



Le Conseil municipal a été convoqué pour assister à la **séance ordinaire** qui s'est tenue le :

Lundi 03 octobre 2022 à 20h30
à la Mairie de Civaux - Salle du Conseil

Lors de cette séance ont été débattus les sujets suivants l'ordre du jour inscrit ci-dessous :

Intercommunalité :

01 – Répartition du FPIC ;

Domaine public / Domaine privé :

02 –EDF Renouvelables – Signature des actes authentiques de constitution de servitudes – Projet photovoltaïque ;

03 - Achat de la parcelle G 983 aux Consorts BERTHONNEAU ;

Culture :

04 – Musée archéologique – Acceptation du don de M. CHARLES ;

Finances :

05 – MAIF – Acceptation d'un chèque ;

06 – Banque alimentaire – Participation de la commune ;

07 – Motion – Finances locales en danger.

Questions diverses.

- Présentation du projet TER Poitiers-Limoges ;
- Présentation du projet agri-photovoltaïque.

Marie-Renée DESROSES,
Maire de Civaux